



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

TRACFIN (Traitement du Renseignement et Actions Contre les Circuits Financiers Clandestins)

DURÉE : 1 jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Entre sensibilisé aux règles TRACFIN et lutte contre le blanchiment d'argent.
- Connaître la réglementation et les obligations des organismes

Textes réglementaires de référence :

- Loi n° 90-614 du 12/07/1990
- Loi n° 93-122 du 29/01/1993
- Loi n° 96-392 du 13/05/1996
- Loi n° 98-546 du 2/07/1998
- Loi n° 2001-420 du 15/05/2001

PUBLIC CONCERNE

Personnel des établissements bancaires et financiers : chargés de clientèle, conseillers professionnels

CONTENU DU PROGRAMME

PRISE DE CONTACT- ACCUEIL

THÉORIE :

- Importance du blanchiment et du financement du terrorisme
- Obligations concernant la lutte contre le blanchiment
- Organisation de la lutte contre le blanchiment
- Composition de TRACFIN

PRATIQUE :

- Les exercices pratiques basés sur l'expérience des stagiaires feront découvrir :
 - Comment on blanchi ?
 - les trois phases de blanchiment
 - les dispositifs anti- blanchiment

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie :

Supports de cours présentés sous forme de power point (Micro+Vidéo projecteur)

Pratique :

Les stagiaires travaillent en groupe sur des cas concrets. La synthèse de chaque groupe est inscrite sur un tableau.

La synthèse des groupes est effectuée par l'ensemble des participants

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Groupe de 12 personnes